

INTERNAT

Tarifs du lundi 27 septembre 2021 au dimanche 31 octobre 2021

Compte tenu de retour des étudiants et élèves au LPO de Pointe-Noire, le décompte des mensualités ci-après s'effectue selon 2 conditions :

- la date d'ouverture de l'internat : lundi 27 septembre 2021
- le groupe pédagogique de votre fils/fille : A, B ou S (conformément aux listes communiquées aux familles).

A ce jour aucun stage n'est programmé avant novembre 2021. Les mensualités s'arrêtent pour le moment au mois d'octobre, pour être au plus près de la réalité de l'évolution sanitaire. Les autres mois seront communiqués par la suite.

En fonction de la classe de l'élève/de l'étudiant, les mensualités suivantes sont dues :

	SEPTEMBRE	OCTOBRE
*GROUPE A + GROUPE B : classe en demi-jauge (50%)	19,33 €	145,00 €
GROUPE S : classe entière (100%)	38,67 €	290,00 €

** les tarifs pourront faire l'objet de réajustements si l'évolution du protocole sanitaire académique et selon la présence effective de l'élève au-delà de la demi-jauge.*

Conformément au règlement intérieur :

Les tarifs ci-dessus incluent la nuit, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner, **hors périodes de stage**.

L'inscription à l'internat constitue un **engagement** de l'élève et du responsable financier. Elle est **valable pour le mois entamé**.

Toute absence ne faisant pas l'objet de remise d'ordre entraîne la facturation au tarif ci-dessus indiqué.

Le paiement du mois s'effectue à réception de la facture, transmise dès la mi-mois précédente au responsable financier, par l'intermédiaire de l'élève.

Le paiement s'effectue à la caisse du lycée en espèces ou par chèque, au plus tard dans la première semaine du mois dû.

L'assistante sociale scolaire étudie les dossiers des familles rencontrant des difficultés financières. Il est important de faire connaître très tôt ces situations particulières, et éviter ainsi qu'elles ne se cumulent.